Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 077-217704709-20261008-2026117-DE

N°2026-117

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT de SEINE ET MARNE
SOUS-PREFECTURE DE TORCY

Tournan-en-Brie
MA VILLE

VILLE DE TOURNAN-EN-BRIE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 8 octobre 2026.

L'an deux mille vingt-six, le 8 du mois d'octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Tournan-en-Brie s'est réuni à la Grange, sise place Edmond de Rothschild - 77220 Tournan-en-Brie, sous la présidence de Monsieur Laurent GAUTIER, Maire, suivant convocation datée du vendredi 2 octobre 2026 et affichée le vendredi 2 octobre 2026.

Présents : GAUTIER Laurent, COURTYTERA Véronique, ETIENNE Jérémy, GAIR Laurence, KHALOUA Madani, LONY Eva, MEDJOUB Farid, HUSSON Chloé, LAURENT Pierre, PERALTA SUAREZ Mari, FOLLIOT Pascal, BRUSSELLE Sandrine, MARCY Jean-Pierre, BAKKER Hubert, MONOT Laure, PIGNON Mylène, ROBILLARD Christophe, JOSSET Isabelle, RENARD Philippe, GOMEZ Pascale, ANOUAR Rachid, HAEUSLER Camille, DOS SANTOS Carlos, HAMLIN Anne, SAUSSEY Laurent, SIMON DEL FAVERO Christophe, BUSSIER Dominique.

Absents représentés : DAOULAS Stéphanie représentée par HUSSON Chloé, EL MKELLEB Fabien représenté par KHALOUA Madani.

Absents : /

Secrétaire de séance : Madame LONY Eva.

Objet : Avenant n°1 au contrat de concession pour le service public de développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie aux tarifs réglementés de vente et approbation du programme pluriannuel d'investissement pour la période 2027-2031.

Nombre de membres en exercice :	**29**
Nombre de membres présents :	**27**
Nombre de suffrages exprimés :	**29**
Votes pour :	**29**
Votes contre :	**0**
Abstentions :	**0**

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 09/10/2026
Reçu en préfecture le 09/10/2026
Publié le
ID : 077-217704709-20261008-2026117-DE

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, Madame LONY Eva, Adjointe au Maire, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir les fonctions qu'elle a acceptées.

Vu le code général des collectivités locales ;

Vu le code de l'énergie ;

Vu le contrat de concession entre la société Enedis et la commune relatif au service public du développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité ainsi qu'à la fourniture d'énergie électrique aux tarifs réglementés de vente conclu à compter du 1er décembre 2021 pour une durée de 30 ans ;

Vu le programme pluriannuel d'investissement (PPI) du contrat de concession avec Enedis pour la période 2027-2031 annexé à la présente délibération ;

Vu le projet d'avenant n° 1 au contrat de concession pour le service public de développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie aux tarifs réglementés de vente ayant pour objet l'approbation du programme pluriannuel d'investissement pour la période 2027-2031 ;

Considérant que le cahier des charges du contrat de concession notamment son article 11 prévoit l'élaboration d'un PPI par période quinquennale et qu'il convient d'adopter celui couvrant la période 2027-2031 ;

Considérant le diagnostic de l'état du patrimoine et des conclusions précisant qu'aucun investissement n'est requis sur la période considérée ;

Le Conseil Municipal, ayant entendu les exposés de Madame Eva LONY, Adjointe au Maire chargée des solidarités, de la santé et des projets évènementiels et associatifs, et de Monsieur Laurent GAUTIER, Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le deuxième programme pluriannuel d'investissement d'Enedis pour la période 2027-2031 selon le diagnostic établi par Enedis;
- Constate qu'aucune opération d'investissement spécifique n'est actuellement programmée sur le territoire communal au titre de ce PPI ;
- Prend acte du principe selon lequel les opérations susceptibles d'être réalisées ultérieurement sur le réseau communal seront présentées en amont à la commune par Enedis ;
- Approuve l'avenant n° 1 au contrat de concession pour le service public de développement et de l'exploitation du réseau de distribution d'électricité et de la fourniture d'énergie aux tarifs réglementés de vente approuvant le programme pluriannuel d'investissement pour la période 2027-2031 ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant concerné et tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance, le jeudi 8 octobre 2026.

Laurent GAUTIER
Maire de Tournan-en-Brie
Conseiller départemental
Président de la Communauté de Communes
Les Portes Briardes entre villes et forêts

MAIRIE DE TOURNAN-EN-BRIE (Seine-et-Marne)

Eva LONY
Secrétaire de séance

*Publication du compte rendu des délibérations le : **12/10/2026***
*Délibération transmise au Représentant de l'État le : **12/10/2026***
Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.